

# Rapport d'activités 2009 de la CEP

Paris, le 30 octobre 2009

Chers amis,

L'assemblée générale de la CEP aura lieu le samedi 12 décembre 2009 à la Maison des Associations, au 15, passage Ramey, 75018 Paris, de 14 h à 17 h (métro Jules-Joffrin) avec un ordre du jour suivant :

De 14 à 16 heures :

- présentation du rapport d'activités,
- présentation du rapport financier,
- renouvellement du bureau et du conseil d'administration,
- création officielle d'une antenne de la CEP au CAFI,
- cahier des charges proposé par la CEP pour le lieu de mémoire.

De 16h à 16h 30 :

- Une projection du documentaire « Quê Huong » réalisé en 2004 par Laurent VU THE HOUELOU, Delphine BOLE et Emmanuel DEJOUX, retraçant l'histoire de la vie des habitants du CAFI.

De 16h 30 à 17h 30 :

- Un pot de l'amitié clôturera la soirée. Vous dégusterez les sandwiches vietnamiens préparés par la CEP. Le bureau de la CEP vous remercie du soutien que vous avez apporté en 2009. Elle souhaite vous informer des actions qu'elle a menées durant cette année.

Le 9 novembre 2008 : lettre au président de la République, Nicolas Sarkozy, au sujet du relogement des personnes âgées du CAFI dans l'opération démolition-reconstruction de ce site.

Le 15 novembre 2008 : lettre à Mme Claire Pasut, maire de Sainte-Livrade-sur-Lot, pour protester contre la décision de rendre impossible les habitants du CAFI à la taxe d'habitation.

Le 18 novembre 2008 : le Collectif a adressé une lettre de protestation contre l'imposition de la taxe d'habitation aux habitants du CAFI au préfet d'Agen, M. Lionel BEFFRE.

Le 30 novembre 2008 : édition du bulletin Échos du CAFI n° 5 où deux sujets importants ont été abordés : la reconnaissance des rapatriés d'Indochine et les questions-réponses sur le projet de rénovation du CAFI.

Le 4 décembre 2008 : le Collectif des associations a écrit au directeur des services fiscaux, M. Francis Vidal, pour transmettre les protestations des habitants du CAFI concernant l'imposition de la taxe d'habitation.

Le 6 décembre 2008 : organisation de l'assemblée générale à la Maison des Associations à Paris dans le 18<sup>e</sup>. La projection du film Les Fruits amers du Lot-et-Garonne de Matthieu Samel, enfant du CAFI, et le pot de l'amitié ont clôturé la soirée.

Le 11 décembre 2008 : le Collectif des associations a rencontré le sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, M. Guy Macres, pour réclamer la suspension de la taxe d'habitation jusqu'à la réhabilitation complète du CAFI.

Le 22 décembre 2008 : le Collectif a donné une interview au journal Sud-Ouest pour protester contre le paiement de la taxe d'habitation.

Le 29 décembre 2008 : rencontre avec M<sup>e</sup> Haddad à Paris pour étudier les possibilités d'éviter le paiement de cette taxe.

Le 21 janvier 2009 : réception de la lettre du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, au sujet de notre demande concernant les conditions de relogement des résidents du CAFI et le lieu de mémoire.

Le 11 février 2009 : participation à la réunion d'informations sur le projet de la rénovation du CAFI dans les locaux de l'ARAC, en présence de M. Guy Macres, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, Mme Claire Pasut, maire de Sainte-Livrade-sur-Lot, et des opérateurs Ciliopée et Habitayls.

Le 28 mars 2009 : organisation d'une soirée de soutien au CAFI au restaurant China Town à Paris, avec spectacle de country dance et dîner dansant. Plus de 300 personnes y ont participé. De très nombreux lots de valeur ont été gagnés par les participants.

Le 13 août 2009 : au CAFI, chez Mme Cazes, organisation de l'avant-première d'une écriture musicale sous forme de théâtre intitulé CAFI, texte écrit et lu par Vladia Merlet-Laulan, et création musicale de David Cabiac.

Le 14 août 2009 : à la pagode du CAFI, projection du film Le Génie des 4 palais, de Simon Pierre et Simon-Barouh Ida (CNRS), en présence de Mme Poletth Wabled, ethnologue (CNRS), puis à la chapelle du CAFI, une messe a été célébrée par le père Philippe Dhalluin à la mémoire de nos défunts, ensuite une soirée de rythm and blues avec dîner dansant en plein air devant chez Mme Cazes.

Le 15 août 2009 : organisation d'une cérémonie bouddhiste confiée à Mme Cazes, pour nos chers défunts avec partage des offrandes après la cérémonie, autour d'une table devant la pagode.

Le 9 septembre 2009 : la CEP a été reçue à la préfecture d'Agen, en présence de M. Lionel BEFFRE, préfet d'Agen, et de M. Jérôme Decours, sous-préfet, au sujet du lieu de mémoire au CAFI. Il a été décidé la tenue prochaine de deux réunions : une avec le préfet, le sous-préfet, la maire, les opérateurs et les associations sur le lieu de mémoire, et une autre, publique, sur l'opération de requalification, rénovation du CAFI.

Pour renouveler les membres du Conseil d'administration, nous lançons un appel de candidatures à tous les adhérents de 2009. Ceux qui souhaitent participer activement au CA peuvent communiquer leur accord avant le 1<sup>er</sup> décembre 2009 aux membres du bureau sortant. Pour construire le lieu de mémoire au CAFI rénové, la CEP aura besoin du soutien des enfants et des amis du CAFI. Vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion pour l'année 2010 en retournant le coupon ci-dessous complété et le chèque à l'ordre de la CEP. Le Gala annuel de soutien au CAFI aura lieu cette année, le Samedi 13 Février 2010, au restaurant China Town Belleville Paris 10<sup>e</sup> (soirée de réveillon de la fête du Têt)

Le président de la CEP, Daniel FRECHE

## BULLETIN D'ADHÉSION 2010

COORDINATION DES EURASIENS DE PARIS (CEP), 25, rue Vauvenargues, 75018 Paris.

Tél. : 01 48 48 11 64 ou 01 45 21 47 76 ou 01 70 08 24 86.

Site de la CEP : <http://www.rapatries-vietnam.org>

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TÉL : ..... E-Mail : .....

ADHÉSION :  20 euros      Espèces       Chèque

Soutien :  euros      Espèces       Chèque

\* Chèque à l'ordre de COORDINATION DES EURASIENS DE PARIS (CEP)